



COMPTES-RENDUS
AUDIENCE A LA DGESCO – MARDI 18 SEPTEMBRE 2007
GROUPE D' ETUDE « ECOLE MA TERNELLE » - VENDREDI 28
SEPTEMBRE 2007

- **Audience à la DGESCO, mardi 18 septembre**
Mr Nembrini, directeur de la DGESCO, Mr Goursolas, Mr Macron

Livret de compétences

Le livret de compétences sera l'objet « d'une véritable expérimentation », qui débutera fin septembre ou début octobre dans une circonscription par académie. Deux livrets, accompagnés de grilles de référence, seront proposés simultanément : l'un serait axé plus sur les compétences, l'autre sur les disciplines.

Le ministère semble s'engager sur de nouvelles voies d'expérimentations, autres qu'une mise en oeuvre progressive avant généralisation, et indique que les remontées contribueront à l'écriture définitive, avant la fin de l'année scolaire.

Le SNUipp n'a pas été destinataire des dernières moutures des livrets : il avait porté une appréciation très négative sur la première ébauche.

Evaluations (et en particulier l'évaluation CM2)

Le SNUipp s'est exprimé sur l'incohérence des nouvelles évaluations CM2, en particulier au niveau de leur contenu. Les objectifs n'ayant pas été explicités, elles peuvent être vécues comme une tâche supplémentaire sans lien direct avec la pratique de classe et la possibilité de construire progressions et remédiations, surtout si son but n'est que de repérer les élèves n'ayant pas acquis les compétences de début CE2.

Le ministère a reconnu le manque de clarté de l'ensemble des dispositifs d'évaluation et indiqué que celles de CM2 s'inscrivaient dans un dispositif expérimental.

Il a réaffirmé que leur but premier était, pour les enseignants concernés, de pouvoir mettre en place des PPRE. De plus il n'écarte pas le fait de placer ces évaluations en fin de cycle afin de « responsabiliser » les enseignants du cycle.

Le SNUipp a demandé une « mise à plat » de toutes les évaluations.

Nous rappelons que les remontées des résultats ne sont pas obligatoires. Informez-nous si vous êtes confrontés à des dispositifs de centralisation obligatoires (JADE, ...).

Maternelle

A côté de la mission Bentollila, le Ministre a annoncé qu'il souhaitait créer un groupe d'étude paritaire chargé d'élaborer rapidement (en quelques semaines) des propositions concrètes. Ce groupe, piloté par la DGESCO, serait composé de représentants des organisations syndicales, d'un représentant de l'Inspection générale et d'un inspecteur départemental, d'un directeur d'école et de parents d'élèves. La feuille de route de cette commission n'était pas encore établie mais tournerait autour de « la place de l'école maternelle ».

-
- **Groupe d'étude « école maternelle », vendredi 28 septembre**
présidé par Mr Nembrini

Les représentants syndicaux (SNUipp, SGEN, SE), l'AGIEM, deux enseignantes, les représentants des fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP) vont élaborer une série de propositions. Il s'agit, d'après le ministère, « de mener un travail très concret et productif sur la place et le rôle de l'école maternelle ».

Cette commission est totalement indépendante de la mission Bentollila.



Le SNUipp a participé à cette première réunion avec pour volonté d'affirmer le rôle de l'école maternelle et de mener un débat approfondi qui ne se limite pas à la fin octobre comme prévu initialement. La DGESCO fait finalement du 25 octobre un point d'étape.

Le SNUipp a demandé que les points suivants, qu'il considère comme incontournables, rentrent dans le cadre du travail de la commission : scolarisation des deux ans, reconnaissance institutionnelle des dispositifs d'entrée « raisonnée », formation (IUFM et formation continue), rôle des IEN, évaluations, prévention, liaison GS/CP, place du langage, effectifs, prise en compte des inégalités.

Le SNUipp a demandé un état des lieux de la scolarisation des deux ans ainsi que des études et des regards experts pour nourrir la réflexion de la commission.

Une première discussion a été lancée par Viviane BOUYSSÉ (IGEN) sur les missions. « *Si la maternelle n'a pas mérité les éloges dont on l'a couverte, elle ne mérite pas non plus l'opprobre dont on la couvre.* » dit-elle. « *L'école maternelle n'a jamais été aussi efficace qu'aujourd'hui pour une grande partie des élèves qui lui sont confiés. Les acquis sont considérables. L'école maternelle est un « accélérateur de développement »*: les enfants de familles défavorisées culturellement progressent mais ne comblent pas les écarts. Les compétences de fin de maternelle sont des normes devant lesquelles ces enfants sont en échec. Il faut casser ce raisonnement normatif pour que l'étiquette « *en difficulté* » ne soit pas collée dès l'entrée à l'école obligatoire. La question du langage est primordiale. »

Nous avons alors demandé que des outils très pratiques soient élaborés par le ministère pour aider les collègues à travailler toutes les dimensions du langage et pas seulement la conscience phonologique. Nous avons également signalé à cette occasion le manque de formation et de « cadres institutionnels » (IEN, conseillers pédagogiques spécialisés sur le sujet de l'école maternelle).

Quatre réunions sont prévues en octobre avec un « bilan intermédiaire » jeudi 25 octobre. Si besoin, d'autres rencontres auront lieu en novembre.

● Calendrier des réunions

| | |
|--|--|
| Vendredi 5 octobre (9h30/13h00) | Missions et rôle de l'école maternelle Accueil des deux ans |
| Vendredi 12 octobre | Matin : langage Après-midi : devenir élève, relation école/famille |
| Vendredi 19 octobre | Matin : formation et accompagnement pédagogique Après-midi : articulation maternelle CP |
| Jeudi 25 octobre | Bilan intermédiaire |